

<b>Zeitschrift:</b>	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
<b>Herausgeber:</b>	Société fribourgeoise d'éducation
<b>Band:</b>	93 (1964)
<b>Heft:</b>	5
<b>Artikel:</b>	L'information enfantine
<b>Autor:</b>	Stucky, Bernard
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-1040362">https://doi.org/10.5169/seals-1040362</a>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 10.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Bulletin pédagogique

Revue mensuelle de la Société fribourgeoise d'éducation

---

Rédaction : Léon Barbey, 237, rue de Morat, Fribourg.

Administration : Paul Simonet, 8, rue Louis-Chollet, Fribourg. C. C. P. IIa 153 : Administration du *Bulletin pédagogique*.

Abonnement (11 fr.) et Cotisation SFE (2 fr.) : 13 fr.

12 N<sup>o</sup>s par an, soit le 15 de chaque mois (sauf en août) et le 1<sup>er</sup> mai.

---

## L'information enfantine

Exposé donné à l'Université de Fribourg, le 6 février 1964, dans le cadre des Cours supérieurs de sciences religieuses, sur le thème : *Le Christianisme et l'information*.

Entrer dans le domaine de l'enfance, n'est-ce pas s'engager sur un territoire aussi vaste que le monde ? Plus que jamais, l'enfant contacte la vie mondiale, tant par les moyens techniques d'information que par ceux de locomotion. Si nous considérons seulement, par ailleurs, le pouvoir d'imitation de l'enfant – on dit qu'il imite plus que le singe – la responsabilité d'une information pour enfants est énorme. Ne convient-il pas ici d'évoquer la monition de Notre-Seigneur : « ... Si quelqu'un est un sujet de scandale pour l'un de ces petits qui croient en moi, il serait préférable, pour lui, de se voir suspendre autour du cou une de ces meules que tournent les ânes, et d'être englouti en pleine mer. »<sup>1</sup> Mais combien sont encourageantes, à l'inverse, ces autres paroles de Jésus : « Quiconque accueille un de ces petits en mon nom, c'est moi-même qu'il accueille. »<sup>2</sup> Dans quel sens l'information pour enfants se doit-elle d'être un accueil ? Nous le verrons en fin d'exposé.

<sup>1</sup> Matthieu 18, 6.

<sup>2</sup> Marc 9, 37.

Que faut-il entendre par « information enfantine » ? Ces deux mots ne dénoncent-ils pas un état plutôt négatif ? Cette information, pour être éducative, ne saurait effectivement être enfantine ! Tout doit conduire à une information pour l'enfant qui n'apprécie pas les procédés éducatifs enfantins, parce qu'il a le profond désir de grandir. « L'information enfantine » est une appellation que nous avons conservée pour titre, parce qu'elle est d'usage et semble mieux répondre, en général, à l'état actuel de notre sujet : somme toute, cette information fait encore ses premiers pas.

### *I. Considérations générales sur la nature et le but de cette information*

Commençons par analyser quelque peu la nature et le but de l'information pour enfants. A cet effet, rappelons brièvement quelques notions émises au cours d'un précédent exposé : « L'information n'est pas à confondre avec l'enseignement tel que le donne un manuel ou un maître. Elle porte sur un contenu constitué par des faits, elle vise à l'actualité ; elle s'adresse à l'attention actuelle et non à la mémoire ; elle tient à la nouvelle, non à la chronique et à l'évocation. »<sup>3</sup> Plus brièvement encore, disons, en l'occurrence, que l'information consiste, par l'intermédiaire de techniques, à mettre l'enfant en rapport avec l'actualité.

Si comparaison n'est pas raison, une partielle similitude entre l'information pour enfants et celle qui s'adresse aux adultes est digne d'intérêt. Tout d'abord, les moyens techniques d'information pour adultes se retrouvent tous, à l'exception du quotidien, au niveau de l'enfant. Secondelement, une ressemblance demeure quant au mode d'information : un conférencier a parlé précédemment – et plus spécialement au sujet de la presse – de l'information d'opinion ; il a démontré qu'elle ne faisait pas obstacle à l'objectivité de l'information en prenant la charge de former l'opinion à travers elle. Serait-ce moins nécessaire pour l'enfant ? Un non s'impose comme une vérité de La Palice. Sans être identique à l'information pour adultes, celle qui s'adresse aux enfants nécessite a fortiori une direction. Quant à refuser une information dirigée pour l'enfant, ne serait-ce pas une hérésie pédagogique ? L'insuffisance d'une pure information à l'égard de l'enfant saute aux yeux : lui-même nous convainc d'une telle nécessité, par la dépendance quasi totale qui est inhérente à son âge. Celle-ci n'est pourtant pas que pauvreté, au contraire : cette dépendance est un vaste champ aux multiples ressources, et nul d'entre nous ne s'aviserait d'abandonner tant de possibilités à la merci d'influences quelconques. Tout éducateur avisé voit, dans cette dépendance, comme une mine à exploiter qui n'est autre, en réalité, que

<sup>3</sup> Cottier R. P., L'INFORMATION CHANGE-T-ELLE NOS DEVOIRS ? Conférence donnée le 14 novembre 1963, à l'Université de Fribourg, dans les Cours supérieurs de Sciences religieuses.

cette remarquable plasticité de l'enfant, c'est-à-dire sa grande possibilité d'adaptation. Plasticité et information, loin d'être incompatibles, doivent s'unir étroitement. En voici la raison : bien que l'enfant jouisse d'une étonnante plasticité, il est d'autre part comme prisonnier de son égocentrisme. Il importe, bien sûr, qu'on le délivre progressivement de cette tendance à tout ramener à soi, à défaut de quoi il ne sera jamais un adulte. Mais précisément, à l'inverse de l'égocentrisme, il appartient à la nature même de l'information d'orienter l'être humain à regarder hors de lui, autour de lui, et cela à des dimensions aussi vastes que le monde : l'information est d'orientation *mondiocentrique*. Elle peut, par voie de conséquence, contribuer valablement à l'adaptation sociale de l'enfant qui doit s'intégrer toujours plus dans la société. Cette intégration suppose une adaptation suffisante dont l'inverse, l'inadaptation à la vie sociale, cause autant de charges que de problèmes. L'information pour enfants mérite donc sa place parmi les moyens d'adaptation à la vie sociale.

Pour être telle, cette information doit, avant tout, s'adapter elle-même à l'enfant. De la ressemblance qu'elle prend au départ avec l'information pour adultes, à l'usage qu'il faut en faire pour l'enfant, il est évident qu'on ne dirige pas un enfant comme un adulte. La rectitude de l'information pour enfants dépend, pour une bonne part, de son adaptation même au niveau de l'enfant. Evitons ici de nous laisser influencer par la théorie de l'homunculus qui voit l'enfant comme un adulte en miniature : notre adaptation se limiterait alors à un simple dosage, comme celui des posologies de certains remèdes pharmaceutiques. Ne nous mettons pas davantage à l'école des théoriciens qui voient, inversement aux précédents, une différence essentielle entre l'adulte et l'enfant. « Une once d'esprit philosophique suffit – écrit si clairement M. le chanoine Léon Barbey – pour comprendre que si l'adulte est essentiellement autre que l'enfant et que l'adolescent, il est à tout jamais inexplicable et impossible que, d'un enfant et d'un adolescent, sorte un jour un adulte... »<sup>4</sup> Non ! Seule une information à la mesure réelle de l'enfant, c'est-à-dire adaptée selon une pédagogie intégrale, peut répondre pleinement à l'un des droits de l'enfant : son droit à l'information. – Disons, en passant, que ce droit était l'un des thèmes du Congrès mondial sur les droits de l'enfant, Congrès qui s'est déroulé au Liban, en avril dernier. – L'adaptation pédagogique de l'information comporte des exigences qui sont simultanément techniques, psychologiques et morales. L'Eglise s'en est souciée. Après avoir affirmé la nécessité d'une éducation positive, elle précise, dans les termes suivants, que les critères d'ordre moral doivent avoir priorité sur les autres : « Avant d'éventuels troubles d'ordre physiologique ou psychique, il faut veiller aux dangers d'ordre moral; ceux-ci, en effet, s'ils ne sont pas évités à temps, constituent une véritable menace

<sup>4</sup> Barbey Léon D<sup>r</sup>, PÉDAGOGIE EXPÉRIMENTALE ET CHRÉTIENNE. Imprimerie Saint-Paul, Fribourg (Suisse), 1940.

pour la société. » « Il va de soi que cette priorité n'exempte pas de tenir compte des données de la pédagogie – écrit un commentateur – et plus spécialement de celle de la psychologie génétique. L'Eglise le souligne expressément : « Il faut que les spectacles soient adaptés au degré de développement intellectuel, émotif et moral des divers âges. »<sup>5</sup>

Qu'il s'agisse d'exigences techniques, psychologiques ou morales, les problèmes ne chôment pas. Des esprits pessimistes peuvent se demander qui sortira vainqueur de ce duel entre problèmes et moyens sur ce champ de bataille qu'est encore l'information pour enfants ! Certes, à moyens nouveaux, problèmes nouveaux; mais, à problèmes nouveaux, solutions nouvelles. Ces dernières jailliront d'autant mieux que leurs responsables seront d'abord attentifs au but suprême de l'information pour enfants, but qui n'est autre en réalité que celui de l'éducation chrétienne : Dieu même. Le succès de cette information est lié à sa finalité chrétienne. Sous la lumière divine, ses objectifs secondaires conserveront toute leur rectitude, sans s'égarer à flatter des tendances inférieures au détriment des meilleures. Des buts secondaires, retenons le plus immédiat que la presse pour enfants semble avoir bien défini : « Aider l'enfant à vivre dans un climat de vérité chrétienne. »<sup>6</sup> Nous ne saurions disséquer pour vous convaincre de l'importance du milieu, du climat, dans le développement de l'enfant. Nous reviendrons, cependant, plus loin sur le rôle des agents responsables de ce climat. Limitons-nous, pour l'instant, à exhorter informateurs et éducateurs à rassembler toutes leurs ressources pour climatiser l'ambiance où vivent nos enfants, de sorte qu'ils puissent y respirer la « bonne odeur du Christ. »

## *II. Les moyens techniques d'information*

### **1. La presse**

De ces considérations générales, venons-en à une vision plus pratique sur l'information pour enfants. Que se passe-t-il dans l'exploration des divers problèmes où la presse semble bien avoir la primauté ? N'est-ce pas normal, si l'on songe que les premiers journaux, spécialement destinés aux enfants, ont un droit d'aînesse de trois quarts de siècle environ sur la télévision !

En 1963, la presse pour enfants, c'est-à-dire les illustrés qui s'adressent aux moins de 14 ans (nous débordons un peu l'enfance strictement dite) accuse des nombres impressionnantes. L'U.O.C.F. (Union des œuvres catholiques de France) publie que cette presse comprend presque

<sup>5</sup> Pie XII, SS. Encyclique MIRANDA PRORSUS, 8 septembre 1957.

<sup>6</sup> Allard J., « Importance du journal dans la vie chrétienne de l'enfant » article publié dans : EN CHRÉTIENNE, N° 181, janvier 1962.

200 titres différents, ce qui représente un tirage global annuel qu'on peut évaluer à 308 millions d'exemplaires. A ce nombre, correspond un chiffre d'affaires annuel de l'ordre de 200 millions de NF, ce qui égale, par comparaison, le prix que totaliseraient 40 000 Citroën 2 CV. Ce n'est pas sans raison qu'une revue affichait en tête de page : « Un monstre : la presse pour enfants ! »<sup>7</sup> Sur un plan plus vaste, dans lequel les publications de masse pour grands adolescents et jeunes sont incluses, on signalait, en 1961, que 28 millions d'exemplaires paraissaient chaque mois, tandis que pour le même temps, mais pour un public adulte cinq fois plus nombreux, il n'y avait que 18 millions d'exemplaires. Dans les chiffres toujours, jetons un coup d'œil sur la progression quantitative de cette presse. Nous constatons que si 70 publications (hebdomadaires et mensuelles) étaient publiées en 1955, on atteignait l'an dernier 190. Dans cette double centaine environ, les publications qui répondent aux exigences d'une véritable éducation chrétienne n'atteignent pas 5 %. Que voilà un sujet d'alarme !

Cette avalanche d'illustrés pour enfants descend de deux sortes d'éditeurs : la maison spécialisée dans ce genre de presse et l'éditeur qui publie également pour adultes. Il existe une liste des principales maisons d'édition comme des titres qu'elles diffusent; celle-ci a été publiée en 1962 et se trouve dans un dossier de l'U.O.C.F., intitulé : « Que faire pour la presse enfantine ? » La Suisse romande n'édite aucun illustré catholique pour enfants, bien qu'un précédent soit à signaler : il s'agit de « Francs-Regards » dont l'échec fut provoqué par une trop brusque augmentation de tirage.

Nombre de titres, comme nombre d'éditeurs, ne signifient pas tout. Le dernier mot ne revient-il pas au nombre de lecteurs ? Nous avons enregistré maintes fois cette question : nos enfants lisent-ils beaucoup ? La réponse des parents est sujette à caution : ils ignorent souvent la quantité de lectures que « dévorent » leurs enfants. Plusieurs enquêtes, en France surtout, ont révélé une lecture moyenne de 1 à 3 illustrés par semaine. On y signale que les enfants lisent partout, mais, la plupart du temps, sans que nous le sachions. Ils lisent surtout dans les cars de ramassage scolaire, le soir avant de se coucher, le matin au réveil, sur les cours d'école pendant les récréations. Il n'est pas rare qu'ils cachent les publications dans les autobus, sous les matelas... bref, dans des endroits plus ou moins secrets.

Le pourcentage des enfants qui ne lisent pas s'est révélé très faible : en France, 50 % des enfants lisent de 2 à 3 illustrés par semaine, 40 % moins de 2 illustrés et 5 % ne lisent qu'un illustré, à peine, chaque semaine.

En Suisse romande, dans le monde catholique, un sondage a été effec-

<sup>7</sup> RELAIS, éd. urbaine, N° 205, mai-juin 1963, page 2.

tué à l'occasion de la dernière mission régionale du Valais central. Le R. P. Perrin, missionnaire, y était chargé d'une enquête relative aux lectures d'illustrés; elle touchait un nombre respectable de filles et de garçons âgés de 10 à 14 ans. — Nous remercions ici le R. P. Perrin de la documentation mise à notre disposition. — De ce sondage, il ressort que le nombre des enfants qui ne lisent aucun illustré est fort minime : 3 % chez les garçons et 7 % chez les filles. Le 25 % des garçons et le 44 % des filles ne lisent que de bons journaux. Par contre, selon cette enquête toujours, 42 % des garçons et 13 % des filles lisent surtout de mauvais journaux. Précisons encore que, entre 13 et 14 ans, le pourcentage de mauvaises lectures est comparativement de 52 % chez les garçons, tandis qu'il n'est — si l'on peut s'exprimer ainsi — que de 18 % chez les filles. Moralité : pour le sexe, la loi du plus fort est loin d'être la meilleure ! Dans le secteur de l'enquête valaisanne encore, le nombre d'illustrés lus chaque semaine est parfois étonnant : certains sujets lisent jusqu'à 20 illustrés par semaine. Notons, toutefois, que la moyenne se limite hebdomadairement à 6 illustrés chez les garçons et à 4 chez les filles. Il semble donc, pour l'heure, que nos enfants de Suisse romande lisent plus encore que ceux de France.

Comment les enfants se procurent-ils leurs journaux ? En Valais, le nombre d'abonnements paraît faible, tandis qu'en France 40 % des lecteurs sont abonnés à un illustré. Beaucoup se procurent eux-mêmes leurs illustrés auprès d'un commerce de journaux. Il y a encore le prêt d'illustrés qui se pratique facilement : en Valais, par exemple, sur une centaine de garçons consultés, 84 prêtent 270 journaux dont 130 sont mauvais ; pareillement, 200 filles environ échangent plus de 400 journaux dont 156 sont loin de les guider sur les pas du Christ. Outre le prêt, les enfants relisent beaucoup leurs illustrés : on évalue, en France, de 85 % à 90 % le nombre d'enfants qui relisent leurs journaux.<sup>8</sup>

Tous ces nombres sont tributaires d'enquêtes. Nous ne saurions en tirer des conclusions hâtives. Si les enquêtes ont valeur scientifique, elles ne sont pas dépourvues de limites. Loin de mépriser ce moyen d'investigation, nous devons éviter de confondre recherches et conclusions. La science a ses rigueurs que de simples sondages ne peuvent combler. Les premiers « forages » dans le « terrain » de la presse pour enfants n'en demeurent pas moins significatifs : ils sont, nous l'avons déjà dit, un cri d'alarme ! L'aube d'une plus vaste enquête en Suisse romande n'est pas loin d'apparaître. Ailleurs, plusieurs centres de recherche travaillent assidûment.

<sup>8</sup> Enquêtes sur la presse pour enfants :

- LA PAGE DES PARENTS, N° spécial, avril 1962.
- EN CHRÉTIENNE, éd. rurale, N° 181, janvier 1962.
- Centre de doc. de l'U. O. C. F. (Union des œuvres catholiques de France), document de février 1963.
- ECOLE VALAISANNE, N° du 4 décembre 1962.

Nous ne saurions tout dire sur la presse pour enfants. Nombre de tirages comme nombre de lecteurs suffisent à marquer l'importance de cette presse. Un urgent problème y demeure attaché : celui d'une presse vraiment éducative et chrétienne en quantité suffisante. L'effort louable du Mouvement Cœurs Vaillants – Ames Vaillantes mérite mention. Non seulement il prend en charge une presse de qualité, mais il s'applique encore à de sérieuses et vastes campagnes de diffusion. C'est ainsi que les 6 - 8 ans trouvent un illustré chrétien adapté à leur âge en *Perlin et Pinpin* ; que filles et garçons dans la troisième enfance sont bien servis par *Fripounet et Marisette*, tandis que les préadolescents ont un bon guide en *J2-jeunes* (anciennement Cœurs Vaillants), comme l'ont également les préadolescentes en *J2 magazine* (anciennement Ames Vaillantes). Relevons enfin que ce Mouvement est né à partir de son premier journal pour enfants : c'est dire une fois encore toute l'importance de cette presse.

La raison de ce « monstre » – comme on a qualifié ce genre d'illustrés – est généralement due à l'heureuse correspondance entre sa réussite technique et la psychologie même de l'enfant. Ajoutons à cela une diffusion considérable. Expliquons-nous un peu ! Cette presse répond habilement à un besoin fondamental de l'enfant : son besoin de grandir, de devenir un homme, un adulte. Par contrecoup, ce besoin même s'appuie sur un autre qui lui est inséparable : le besoin de sécurité. Comme une roue a besoin d'un essieu pour tourner, l'enfant a besoin de sécurité pour grandir. Il y parvient principalement au moyen de trois opérations : jouer, imiter et apprendre. Voyons un peu comment son journal assume, à sa manière, ces trois opérations. Tout d'abord, son journal est un *jeu* : image, couleur, accès facile, conte, monde conforme aux rêves de l'enfant, qui peut vivre intérieurement ce qu'il ne peut au dehors... Son illustré est une récréation, une détente. Qu'on le veuille ou non, parmi les moyens d'information, l'illustré demeure pour l'enfant la distraction la plus facile : « On peut le prendre et le laisser à sa guise ; on a l'impression d'en être le maître ; on peut relire plusieurs fois le récit qui plaît et – chose appréciable ! – la lecture peut échapper au contrôle de l'adulte. »<sup>9</sup> – Les éditeurs d'illustrés savent combien l'*imitation* est connaturelle à l'enfant. Les héros à imiter sont la « clé de voûte » des journaux pour enfants. Du surhomme à l'animal personnifié, sans oublier le robot fantastique, il y a de quoi susciter l'admiration. En fait d'influence, nous touchons ici le « fond du problème ». Effectivement, la valeur du journal dépend finalement de la valeur du héros : « C'est lui qui a le dernier mot ; c'est lui que l'histoire met en vedette. »<sup>10</sup> Nous en reparlerons. – Pour apprendre, l'image est un remarquable « hameçon » ! Aussi, le journal pour enfants est-il avant tout un illustré. L'enfant ne considère pas cependant l'image

<sup>9</sup> Gérin Elisabeth, TOUT SUR LA PRESSE ENFANTINE. Ed. de la Bonne Presse, Paris 1958, doc. N° 13.

<sup>10</sup> *Ibid.*, page 31.

comme une simple illustration : il la voit comme une forme d'expression ; c'est, dit-on, l'espéranto de l'enfant. Plus que jamais l'adage scolaire conserve toute sa valeur : « Il est connaturel à l'homme d'arriver à la connaissance intellectuelle par la connaissance sensible.<sup>11</sup> » L'illustré, par sa foule d'images, est un moyen de connaissance adapté à l'enfant ; c'est à partir d'elles qu'il peut s'exercer progressivement à l'abstraction, pour atteindre le plus de maturité intellectuelle possible. De plus, comme nous vivons une civilisation par l'image, un élément sociologique vient encore contribuer à l'ampleur de ce moyen d'information : tant pour l'adulte que pour l'enfant, l'illustré est à la mode. – Reconnaissions, en résumé, que l'illustré est un moyen de sécurité par son adaptation, comme il est un moyen de découverte par son contenu.

Les conséquences d'un tel « succès » sont aussi nombreuses que diverses. L'une d'elles a l'avantage d'éveiller les éducateurs responsables : faisant partie intégrante du monde des enfants, ce genre d'illustré ne peut échapper à leur charge. Dans l'un de ses bulletins, l'U.O.C.F. communique que la responsabilité des éducateurs consiste :

1. A travailler à l'amélioration générale de la presse pour enfants.
2. A voir dans les journaux éducatifs pour enfants un auxiliaire de choix qui correspond aux étapes normales du développement de l'enfant.
3. A comprendre la valeur et le témoignage des publications catholiques et à soutenir leur diffusion.<sup>12</sup>

## 2. Les moyens audio-visuels

L'illustré n'a pas l'exclusivité de l'information pour enfants. Les moyens audio-visuels ont leur place, comme aussi leurs problèmes. Mais, avant tout, une question se pose : l'affluence d'images vivantes va-t-elle diminuer la « voracité » dans la lecture d'illustrés ? Tout porte à répondre par la négative. Souvenons-nous que l'illustré, par ses nombreux avantages, est irremplaçable et que, durant ces dernières années, sa progression quantitative a été loin de régresser. Il y a encore un phénomène de réciprocité : les techniques d'information pour enfants semblent s'attirer les unes les autres, ne serait-ce que par leur dénominateur commun : l'image.

Des moyens audio-visuels, la télévision occasionne, sans doute, le problème le plus urgent. La raison en est simple : son accès est plus facile à l'enfant que l'entrée au cinéma. D'autre part, la télévision, plus que le cinéma, appartient par nature à l'information ; télévision et cinéma offrent une comparaison semblable à celle qu'on peut établir entre le

<sup>11</sup> Thomas d'Aquin, SOMME THÉOLOGIQUE, I. Q. 12, art. 4.

<sup>12</sup> Centre de documentation de l'U.O.C.F. 31, rue de Fleurus, Paris 6<sup>e</sup>, février 1963.

périodique et le livre; chacun peut appartenir à l'information, mais avec de notables différences.

Educatrice à toutes époques, l'Eglise s'est vivement souciée de la télévision : « Nous ne pouvons demeurer indifférents – écrivait Sa Sainteté Pie XII aux évêques d'Italie – en face de l'influence bienfaisante que la télévision est capable d'exercer au point de vue social, dans le domaine de la culture, de l'éducation populaire, de l'enseignement et dans la vie même des peuples. Cet instrument aidera certainement à mieux se connaître, à mieux se comprendre et à s'élever à l'union cordiale comme à une collaboration plus grande. » Sur le but à poursuivre, le Pape écrivait encore : « Le but que nous voulons vous indiquer est que la télévision ne soit pas seulement moralement irréprochable, mais devienne aussi chrétiennement éducatrice ». Il n'était pas moins attentif aux problèmes qu'occasionne ce puissant moyen d'information, et plus spécialement à l'égard des enfants : « Si en effet, la télévision, bien réglée, peut constituer un moyen efficace d'éducation sage et chrétienne, il est également vrai qu'elle ne manque pas non plus de dangers, à cause des abus... auxquels... les hommes pourraient la conduire; dangers d'autant plus graves que plus grande est la puissance suggestive de cet instrument et plus vaste... le public auquel il s'adresse... Comme la radio, la télévision peut pénétrer partout, en toute maison et en tout lieu, y apportant des sons et des paroles, mais aussi la précision et la mobilité des images, ce qui lui confère une plus grande capacité émotive, particulièrement en ce qui concerne les jeunes. »<sup>18</sup>

Dans la vie quotidienne, une chose est certaine : nos enfants sont d'insatiables téléspectateurs. Tendez l'oreille dans la rue, au passage d'un groupe d'enfants, et vous serez déjà passablement au courant des programmes de télévision. L'usage de ce moyen dont l'infiltration se mesure aux dimensions du monde n'est pas sans problèmes éducatifs. Un usage conforme au développement de l'enfant exige connaissance et savoir-faire. Chacun se devrait de consulter, à cet effet, le merveilleux code à l'usage des éducateurs, édité par l'UNDA (Association catholique internationale pour la radiodiffusion et la TV). Ce code, où l'on retrouve parmi d'autres la signature de M. le chanoine Léon Barbey, débute par une qualification originale : La TV, une fenêtre ouverte sur le monde. Nous y trouvons ensuite deux sortes de normes : l'une relative à l'âge de l'enfant, l'autre concernant la durée tant de l'écoute que de la vision. Les conditions optima d'écoute et de vision n'y sont pas négligées. Quant au rôle des parents, ce code le présente sous un double aspect : comment se comporter dans la réception de la TV et comment agir à l'égard des producteurs de la TV. Le tout est suivi d'un solide commentaire, dû à plusieurs auteurs. Nous ne saurions assez recommander ce

<sup>18</sup> Pie XII, SS. – Lettre I RAPIDI PROGRESSI aux Evêques d'Italie, 1<sup>er</sup> janvier 1954.

précieux instrument dont la seule faiblesse est d'être encore trop ignoré. Bien qu'il ait paru en plusieurs langues, sa diffusion est loin d'égaler sa valeur. Que de problèmes trouveraient leur solution si chaque concessionnaire était suffisamment instruit du contenu de ce code. Aussi, nous vous y renvoyons pour ce qui concerne l'usage éducatif de la TV.

Passons à une petite anecdote : c'est la réflexion d'un petit bonhomme que ses parents ont expédié au lit, avant le début d'un métrage censuré. Sa chambre à coucher faisant angle avec la pièce qui abrite le poste de TV, notre petit espiègle s'empresse de coller son nez à sa fenêtre, non sans être fier de pouvoir manger ainsi du « fruit défendu ». Quelque temps après, se vantant de son exploit à un dirigeant de groupement, il conclut en ces termes : « Dites, Monsieur, vous ne croyez pas, vous, que les parents... ils sont naïfs ! » (sic.).

Naïfs ou pas, avouons que les enfants nous échappent souvent. Ne leur en veuillons pas, ils considèrent leurs fuites comme un moyen de grandir. Si nous souffrons de carences, en tant qu'adultes, n'en chargeons pas leur conscience. Que nos yeux soient une fenêtre ouverte sur l'enfance, comme la TV en est une sur le monde.

Du côté des programmes, qu'il s'agisse de TV ou de radio, il y a peu d'émissions, en Suisse romande, destinées spécialement aux enfants. Sans apporté contre les producteurs de la TV, qui sont toujours accueillants aux diverses suggestions, il faut dire que la valeur éducative des émissions spéciales pour enfants est inégale. L'émission radio-scolaire semble avoir plus de maturité, ce qui est actuellement normal. Comme la durée d'écoute et de vision doit être limitée, ne souhaitons pas trop d'émissions spéciales pour enfants, à l'instar de l'étranger ; la recherche qualitative est bien plus urgente. Notons que, tant à la radio qu'à la TV, il n'y a pas de message religieux spécialement destiné aux enfants. Enfin, si nous trouvions, par impossible, la formule idéale des émissions pour enfants, beaucoup de problèmes subsisteraient encore car les enfants voient et entendent d'autres émissions qui ne leur sont pas spécialement destinées.

Parmi les moyens audio-visuels, la projection lumineuse, comme le disque ou la bande sonore, offrent un avantage fort appréciable : une maniabilité presque illimitée. Qu'un commentaire s'impose, tout loisir vous est donné de stopper tant le débit de projection que celui du son. De même, prolonger ou reprendre ne sont pas problématiques. Doués, par nature, d'une grande possibilité d'adaptation, ces moyens peuvent s'adresser à des milieux très divers, remplir beaucoup de fonctions. Réveiller un enfant aux sons mélodieux d'un psaume ou d'une fugue, ne serait-ce pas mieux que de « tonitruer » un désagréable : debout ! Commencer sa journée dans le calme est une condition de base pour aborder plus objectivement l'actualité.

*(A suivre)*

BERNARD STUCKY